Avantages

Acquérir de l'expérience de conduite

Augmenter ses chances d'obtention du permis

Améliorer ses acquis

Prendre de l'assurance

Réduire les coûts de formations

La conduite supervisée

- A partir de 18 ans
- Après avoir suivi une formation théorique et pratique en école de conduite
- Après un rendez-vous préalable

Avantages

Acquérir de l'expérience de conduite

Augmenter ses chances d'obtention du permis

Améliorer ses acquis

Prendre de l'assurance

Réduire les coûts de formations

Période probatoire réduite

Assurance voiture réduite

La conduite accompagnée

- A partir de 15 ans
- Après avoir suivi une formation théorique et pratique en école de conduite
  (20 heures minimum en boite manuelle)
  (13 heures minimum en boite automatique)

- + un rendez-vous préalable
- + deux rendez-vous pédagogiques
- + 3000 kilomètres à parcourir sur 1 an minimum
- Passage de l'examen dès 17 ans